

RECONVERSION TÉMOIGNAGE

Gaëlle Six, de la chimie au jardinage

Cette ancienne chargée de communication chez Solvay a créé son entreprise de jardins thérapeutiques. Portrait.

C'est ce qu'on pourrait appeler une reconversion express. Sortie des effectifs du groupe chimique Solvay (pour lequel elle était chargée de comm') en novembre 2016, Gaëlle Six a débuté sa nouvelle activité en janvier 2017 à travers la création de sa société « La Vie en Roses » (en SASU, société par actions simplifiée unipersonnelle). Entre-temps, cette célibataire de 46 ans a mûri et préparé sa reconversion.

« J'ai pu me permettre de prendre le risque »

« J'avais envie de devenir mon propre patron dans un domaine qui me passionne tout en étant adossée à un réseau », explique-t-elle. Elle a eu « un coup de cœur total » pour la franchise Terramie – qui accompagne des établis-



■ Gaëlle Six s'est lancée dans l'aventure avec la franchise Terramie. Photo DR

sements de soins dans la conception et la réalisation de jardins à visée thérapeutique – découverte par hasard dans une offre d'emploi. « J'ai eu l'opportunité de partir dans des conditions très favora-

bles de Solvay dans le cadre d'un départ pour création d'entreprise : congé de reclassement de 6 mois, prêt d'honneur à taux zéro de 20 000 €, matériel informati-

que, formation de mon choix à hauteur de 5 000 €. » Une formation « techniques de ventes » qu'elle a complétée par un cursus de 20 jours chez Terramie, lors de son entrée dans la franchise. Sans enfant et avec suffisamment

de ressources personnelles, Gaëlle a créé son entreprise sereinement. « J'ai pu me permettre de prendre le risque. » Pour le moment, elle s'attelle surtout à convaincre des bienfaits des jardins thérapeutiques, les directeurs d'établissements médicaux. Le premier d'entre eux n'est pas encore sorti de terre, mais elle a déjà appris plein de métiers différents : comptabilité, conseil, gestion, commercial, marketing, horticulture, aménagements paysagers, gérontie et autres pathologies, conception de jardin en 3D sur ordinateur... « Je me verserai un salaire dans deux ans via ma société », confie-t-elle, fournissant de conseils à donner. « Notamment être bien accompagné par les proches, insiste-t-elle. Quand on se retrouve du jour au lendemain chez soi, il faut cadrer et structurer sa journée, il faut être hyper rigoureux et très conscient que les choses ne vont pas arriver toutes seules. »

Sylvain Lartaud